



le point.



FÉVRIER 2024

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

Votations fédérales 3-4

Activité communale 8-9

SORTIE

65



66-67 ↑

351



IA: bien plus politique qu'elle n'en a l'air...

Je vous rassure : ChatGPT n'a pas écrit ce texte. Et pourtant, cette intelligence artificielle (IA) pourrait sûrement produire des éditos mieux rédigés que les miens. Sous peu, elle pourra nous imaginer un programme si on lui demande « rédige-moi un programme complet pour le PSN ». L'IA représente désormais un sujet politique incontournable... auquel il nous faut nous intéresser.

Le Conseil de l'Europe définit l'IA comme « l'ensemble de diverses applications informatiques fondées sur différentes techniques, qui présentent des capacités communément et actuellement associées à l'intelligence humaine » – des algorithmes complexes capables de traiter un grand nombre d'informations et, surtout, d'apprendre et de se développer... comme le cerveau humain !

Sous l'angle politique, le premier élément à souligner est que ce « cerveau » a été créé par l'humain. Les algorithmes qu'il contient, les choix qu'il sera amené à faire dépendent de celui ou celle qui l'a conçu. D'où un risque que les décisions prises par des IA au sein de l'État (ou des entreprises privées) soient entachées d'un biais politique occulte, non débattu démocratiquement au préalable.

Autre thème socialiste : l'impact sur le marché de l'emploi. Un très récent rapport du FMI¹ juge probable que la révolution de l'IA touchera la moitié des emplois, avec un effet négatif sur les classes moyennes et positif sur les hauts salaires : en gros, elle renforcera les inégalités sociales.

Ces deux exemples d'impacts sur notre société nous l'apprennent : en tant que socialistes, nous ne pouvons ignorer l'IA. Des réflexions sur la réglementation² de l'usage de cet outil (transparence, droit à un contrôle humain, débat démocratique...) et le renforcement de la redistribution des richesses sont des chemins sur lesquels il est temps de s'engager !



Romain Dubois
président du Parti socialiste
neuchâtelois

¹ bit.ly/351_IA-FMI.

² Le groupe socialiste vient de déposer un postulat à ce sujet : bit.ly/351_post-PSN.

Débat

Le PSN organise un débat sur la 13^e rente AVS le mercredi **7 février** à 19 h, au Muséum d'histoire naturelle, à Neuchâtel. Des représentant-es des Vert-e-s, du PLR et de l'UDC débattront avec Baptiste Hurni.

Prochaines formations

21 février

Les relations entre la Suisse et l'Union européenne, avec Gilbert Casarus, professeur à l'Université de Fribourg, et Olga Baranova, secrétaire générale de CH++

23 mars

« Prendre la parole en public : outils de communication orale », avec Sandra Amodio

Le prochain congrès cantonal

se tiendra le samedi 9 mars dans la matinée à Savagnier et lancera la campagne des élections communales. Pensez à réserver la date !



« Mieux vivre à la retraite (initiative pour une 13^e rente AVS) » OUI!

« J'ai travaillé pendant 45 ans et malgré tout, je vais être pauvre ». C'est avec ce titre qu'un quotidien publiait un article dans lequel deux femmes depuis quelques années à la retraite témoignaient de leur quotidien et surtout de leurs difficultés financières. Ce type de cas n'a rien de marginal. En effet, selon une étude récente de Pro Senectute, 300 000 retraité-es, dont une majorité de femmes, vivent à la limite ou en-dessous du seuil de pauvreté; plus d'une personne sur dix a recours à des prestations complémentaires. Une précarité qui n'a rien d'étonnant quand on sait qu'en moyenne, la rente (AVS et LPP) s'élevait en 2021 à 4070 francs pour les hommes, 2980 francs pour les femmes.

Cette situation n'est plus acceptable, d'autant plus que le mandat constitutionnel concernant le premier pilier qu'est l'AVS est clair: les rentes doivent couvrir les besoins vitaux. Cela démontre la nécessité d'un réel renforcement du 1^{er} pilier; c'est, rappelons-le, le seul pilier qui est financé de manière équitable et solidaire et qui n'est pas discriminatoire, notamment grâce aux bonifications de soins et d'éducation. Il s'agit bien d'un système solidaire car si chacune et chacun cotise selon son revenu, l'AVS profite davantage aux personnes ayant eu des bas et moyens revenus (plus de 90% des retraité-es touchent une rente supérieure par rapport à ce qu'elles ou ils ont cotisé).

Malgré la précarité qui frappe de nombreux retraité-es, la majorité bourgeoise ne veut pas entendre parler d'une amélioration des rentes AVS. Elle l'a montré ces derniers mois, en refusant une indexation complète des rentes et en n'offrant aucun contre-projet à l'initiative pour une 13^e rente. Elle a ainsi surtout montré son mépris des personnes précarisées à la retraite. C'est intolérable, scandaleux même, en pleine période d'inflation. Les loyers, l'énergie, les denrées alimentaires ne font qu'augmenter, de même que les primes maladie, qui prennent l'ascenseur depuis de nombreuses années, rendant les fins de mois de plus en plus difficiles pour les bas revenus, les familles tout comme les retraité-es. Dans ce contexte, la perte du pouvoir d'achat des retraité-es pourrait dépasser 8%,

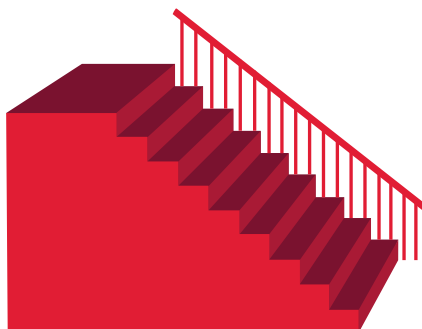
soit l'équivalent d'une rente mensuelle. En acceptant l'initiative AVSx13, le peuple permettra d'augmenter les rentes de 8,3% – sans impact sur les prestations complémentaires, le texte de l'initiative est clair à ce sujet.

Mais qu'en est-il du financement, me direz-vous? L'AVS se porte bien, très bien même! Ses réserves sont proches des 50 milliards de francs en 2023. Un niveau jamais observé depuis l'introduction de cette assurance sociale et qui pourrait atteindre les 70 milliards à la fin de la décennie. En effet, selon les projections, un excédent de 3,5 milliards de francs est attendu en 2026. Un montant qui pourrait couvrir en partie l'introduction d'une 13^e rente mensuelle AVS (estimée à 4,2 milliards). De plus, des solutions complémentaires existent pour garantir le financement à plus long terme. Une cotisation des salarié-es et employeurs de 0,4% supplémentaire permettrait par exemple une rentrée annuelle de 5,6 milliards. Mais alors pourquoi la majorité bourgeoise peint-elle toujours le diable sur la muraille à propos de la situation financière de l'AVS? Tout simplement parce qu'elle veut démanteler un système solidaire et équitable qui ne profite qu'à ses bénéficiaires.

Le 3 mars, il s'agira de voter OUI à la 13^e rente AVS, pour rendre un peu de dignité aux retraité-es.



Martine Docourt
conseillère nationale



Travailler plus pour moins à la retraite, quand l'AVS se porte très bien !



Le titre de cet article résume – malheureusement – à la perfection ce que propose l'initiative sur les rentes du PLR. En effet, cette initiative propose en premier lieu de porter, pour toutes et tous, l'âge de la retraite à 66 ans. Rien que ça, à peine quelques mois après que le peuple a accepté du bout des lèvres que l'âge de la retraite des femmes soit augmenté à 65 ans. Mais ce n'est pas tout. L'initiative propose ensuite de retarder la retraite mécaniquement si l'espérance de vie augmente. Le tout, évidemment, sans augmenter le niveau des rentes. Dit autrement, pour le PLR, il n'y a qu'une variable dans le système de retraite: l'âge légal du départ à la retraite.

Au passage, cette initiative fera donc perdre un an et assez vite deux ans de retraite à toute la population, soit en moyenne CHF 50 000 par contribuable, ce qui constitue un affront à celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie. C'est encore plus choquant quand on sait que l'AVS n'en a absolument pas besoin. En effet, l'AVS a en réserve 98,4% des engagements financiers d'une année, ce qui signifie qu'elle pourrait avec sa propre fortune payer un an de rentes! Quant aux comptes de l'AVS, ils ont certes été déficitaires en 2022, mais uniquement à cause des mauvais résultats des placements financiers. Pour le reste, ils ont été bénéficiaires en 2019, 2020 et 2021!

Chères et chers camarades, formuler les exigences de cette initiative, c'est déjà savoir que nous allons toutes et tous voter un grand non. Car ce texte est mortifère et stupide sous tous les angles. D'abord, il fait totalement abstraction de la situation du marché du travail. Qui retrouve un travail à 55 ans? Même dans l'actuelle situation de pénurie de main-d'œuvre, c'est très compliqué. Ensuite, il ne se préoccupe pas de la réalité

sociale du pays: alors que les rentes sont trop faibles aujourd'hui, entraînant une paupérisation de la population qui a construit ce pays, le PLR propose de travailler plus pour avoir moins!

Troisièmement – c'est peut-être le pire de la part d'un PLR qui se pique de comprendre quelque chose à l'économie –, l'initiative ignore totalement la situation économique de l'AVS, qui est bonne et n'a nullement besoin de ces absurdes restrictions de prestations. Qu'importe, répond la droite, que le petit peuple travaille davantage!

Car oui, et c'est la quatrième raison de refuser ce texte: il est profondément inégalitaire. Aujourd'hui déjà, les retraites anticipées sont avant tout la réalité de la population la plus riche. L'initiative ne fera que renforcer ce déséquilibre: celles et ceux qui gagnent le moins, souvent dans des métiers de surcroît pénibles, travailleront toujours plus longtemps alors que celles et ceux qui gagnent le plus voudront – et on les comprend bien – profiter d'une vie après l'activité professionnelle, avant que la maladie et la vieillesse ne les rattrapent.

Et allez, pour la route, un dernier défaut: l'initiative ne permet aucune exception pour les professions particulièrement pénibles, policiers, pompiers, etc. En cas d'acceptation, toutes les exceptions, négociées très difficilement durant des décennies, passeront à la trappe.

À Berne, quand une idée vraiment ridicule est exprimée, on parle d'une *Schnapsidee*. Et c'est tout ce qui doit rester de cette initiative: une idée, aberrante, enterrée très largement par la population, qui doit une fois pour toutes dire au PLR: on a le droit de vivre dignement sa retraite, même sans avoir été banquier ou assureur.



Baptiste Hurni
conseiller aux États

Baisse d'impôts : à qui profite le crime ?

La classe moyenne... Quel parti n'a jamais prétendu défendre cette catégorie de la population qui représente une forte part des votant-es ? L'UDC insère la « classe moyenne » dans le titre de presque chacun de ses communiqués de presse alors que le Centre s'en proclame régulièrement le champion. Qu'en est-il vraiment ? Un éclairage local de la réalité nous a été donné lors de la session du Grand Conseil de décembre 2023.

Lors de cette séance, le Parlement devait se prononcer sur une proposition du Conseil d'État qui prévoyait une baisse linéaire de 1 % des impôts sur le revenu des personnes physiques pour l'année 2024. En d'autres termes, chaque contribuable verra, durant l'année 2024, le montant de ses impôts baisser de 1%. (Par exemple, une famille qui payait CHF 1000 d'impôts par mois en paiera désormais 990.) Cette réforme coûtera 9,7 millions de francs aux collectivités publiques.

Le Parti socialiste a toujours été opposé à la distribution de deniers publics au moyen d'« arrosoirs fiscaux ». Il faut sans cesse le rappeler, les baisses fiscales profitent toujours aux plus riches ! La progressivité de l'impôt veut en effet que plus le revenu du contribuable est élevé, plus son taux d'impôt est élevé. Ainsi, logiquement, si les impôts sont diminués d'un pour cent pour tout le monde, les plus hauts revenus se taillent automatiquement la part du lion !

Or, en cette période d'inflation et d'explosion des primes LAMal, sur fond d'attaques contre les droits sociaux par la droite, une part toujours plus grande de la population (de la classe moyenne, donc !) se rapproche des seuils de pauvreté. Les personnes déjà précarisées voient quant à elles leur pouvoir d'achat, déjà insuffisant pour vivre, se réduire encore comme peau de chagrin. Dans une optique socialiste, il est inacceptable de distribuer près de 10 millions de francs surtout aux plus riches alors qu'un renforcement des politiques publiques serait nécessaire dans de nombreux domaines (santé, formation, environnement...).

Le groupe socialiste, sachant que la majorité de droite accepterait de toute façon un cadeau fiscal, a alors proposé une variante : la « correction de la progression à froid ». Une expression technique pour simplement désigner la correction des effets de l'inflation sur le barème fiscal, une méthode qui aurait avantagé les classes moyennes par rapport à la proposition de base.

Le Grand Conseil avait alors le choix entre :

- le cadeau fiscal du gouvernement, dont les 10 millions profiteraient pour moins de 9 % à la première moitié de la population alors que près de 50 % du montant iraient aux 10 % les plus riches ;
- notre projet socialiste, favorable aux classes moyennes.

Et c'est là que la majorité bourgeoise (PLR, UDC, VL, Centre) a montré son vrai visage en privilégiant le cadeau aux plus riches, « politique de domiciliation » oblige. C'est en évoquant des raisons publicitaires que ces partis ont préféré distribuer des millions aux revenus les plus hauts plutôt qu'à la majorité de la population dont le pouvoir d'achat s'érode.

Pendant ce temps, notre groupe faisait ajouter au budget 2024 un nouveau renforcement des subsides LAMal pour la population. Qui se bat pour les classes moyennes et pour les plus précaires ? Si l'on dépasse les titres des communiqués de presse et que l'on s'attache aux actes : le PSN !



Romain Dubois
député

Le PS doit s'engager dans les gouvernements et sur les terrains économiques et financiers

Le 29 février, se clôturera l'année des 175^{es} anniversaires de la République neuchâteloise et de la Constitution fédérale, célébrés de diverses manières au cours des 366 jours écoulés. Ce fut autant d'occasions de rappeler les valeurs d'égalité et de solidarité, la volonté d'indépendance et le souci de la prospérité qui ont constitué les valeurs fondatrices de la République et les bases de l'État fédéral moderne.

Plus anecdotique, le 29 février sera pour moi le dernier jour de mon mandat au Conseil d'État et de près de vingt ans dans un exécutif¹. Je quitterai ces fonctions avec une immense reconnaissance, conscient du privilège qui m'a été offert de pouvoir les exercer ; et d'y représenter le parti socialiste, d'y faire vivre les valeurs rappelées plus haut, respectivement de faire progresser les idéaux que nous poursuivons – ces idéaux qui portent toujours les noms de l'égalité, de la dignité et de la liberté pour toutes et tous, et ont comme moyens la solidarité et la prospérité.

Le but n'est pas ici de tirer un bilan de l'action des autorités auxquelles j'ai participé. Tout au plus puis-je me dire aujourd'hui heureux de voir restaurées la confiance et l'image positive du canton, malgré les difficultés traversées. Je quitte aussi mes fonctions avec sérénité en considérant la solidité retrouvée de l'État et de ses finances, le climat apaisé entre les régions et l'ouverture aux réformes affichée ces dernières années par la population neuchâteloise.

Dans la tribune qui m'est offerte, je souhaite aborder deux sujets, qui sont des préoccupations récurrentes pour notre parti.

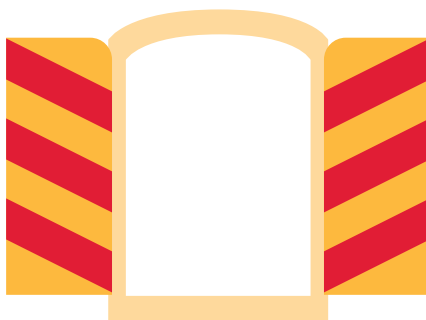
Le premier : sa présence dans les gouvernements. Évidemment, après vingt ans d'exécutif, il serait surprenant de me lire mettre en doute l'utilité d'une participation. Mais ces vingt années me permettent aussi de témoigner combien, quotidiennement, la présence à l'exécutif permet d'exercer une réelle influence sur le cours des choses et offre des espaces très concrets pour l'initiative et l'action.

En matière financière par exemple, là où presque tous les cantons ont adopté dans leur législation des règles de pure restriction visant à limiter l'endettement, Neuchâtel possède aujourd'hui une loi prévoyant que l'État doit consacrer un montant minimal – et non maximal – à l'investissement. Moderniser, assainir, développer les infrastructures essentielles à la prospérité du canton et à l'épanouissement de sa population justifie de réserver une part des ressources de l'État. Cela est de la première importance.

La même loi comprend des mécanismes permettant de protéger les prestations et les structures de l'État contre les effets des chocs conjoncturels. Ne pas exposer l'État aux variations de la conjoncture, c'est garantir la continuité de ses prestations, la confiance que les citoyen-nés peuvent placer en lui et éviter de systématiques remises en question de ses structures au nom de l'équilibre financier. C'est donc renforcer sa crédibilité et sa capacité d'action, et c'est tout aussi essentiel.

Ces innovations, sans être spectaculaires, ont bel et bien contribué à consolider plutôt qu'à affaiblir les finances de l'État, contrairement au reproche que l'on fait trop souvent à la gauche. Elles ont bien sûr été adoptées par le Parlement, mais sont d'abord le fruit de réflexions, d'analyses et de propositions qui naissent dans le dialogue entre le gouvernement et l'administration et des impulsions ainsi données depuis le gouvernement. Sans présence au gouvernement, les approches habituelles, techniques et inspirées de la philosophie du moins d'État, se seraient sans doute imposées.

Je pourrais citer d'autres exemples, notamment dans la santé, où de multiples intérêts particuliers et financiers dominant et où le Parlement fédéral a voulu instiller de la concurrence plutôt qu'une logique de service public. Malgré ce contexte, notre canton a réussi à mettre en place, puis maintenir et élargir une convention collective de travail unique pour une très large partie de ce secteur. Il a pu le faire notamment grâce à l'engagement des représentants de gauche au gouvernement,



en appui au travail des partenaires sociaux, et parfois avec le recours à des votes populaires pour s'opposer aux velléités d'affaiblissement manifestées par le Grand Conseil.

La présence et l'influence de la gauche au sein des exécutifs, j'en suis plus convaincu que jamais, est déterminante pour obtenir des progrès concrets.

Deuxième sujet : les questions économiques et financières, qui ont longtemps figuré en bonne place parmi les préoccupations du parti et ont souvent évolué sous la responsabilité de magistrats socialistes. Or, pour la première fois depuis septante ans², les représentants socialistes ne seront plus, dès mars 2024, en charge ni de l'économie, ni des finances au sein du gouvernement neuchâtelois.

Certains se diront peut-être que les thématiques spécifiques sur lesquelles s'affiche en général notre parti sont davantage les thématiques sociales et de la santé, l'égalité, l'intégration et le logement ; et qu'en conséquence, il y a quelque chose d'assez « naturel » à voir la droite responsable de l'économie et des finances, milieu avec lesquels elle entretient des liens aisés.

À mes yeux, il y aurait à l'inverse quelque chose de contre-nature, et sûrement même de dangereux, à voir le parti socialiste, parce qu'il n'aurait plus de ministre en charge dans ces domaines, s'en désintéresser.

Les questions économiques, ce sont en effet celles de la prospérité, des équilibres régionaux et territoriaux, de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises ; c'est surtout une influence prépondérante sur tous les thèmes liés à l'emploi et à l'intégration professionnelle, et donc sur les conditions de l'indépendance économique de chacun-e, de sa formation tout au long de son parcours professionnel, de sa participation à la vie de la collectivité et de ses relations sociales. Les finances, elles, permettent d'influencer la répartition des richesses via la fiscalité et l'attribution des budgets publics, ainsi que de contribuer à la solidité de l'État.

Même s'il n'a plus de représentant directement en charge de ces domaines au Conseil d'État³, le parti socialiste ne peut donc s'en désintéresser ni arrêter de se soucier des conditions favorables au développement de l'activité économique ou aux grands équilibres financiers. Il ne peut pas davantage envisager de couper le dialogue avec les acteurs concernés. C'est notamment avec eux que doivent se penser les réponses aux questions, urgentes, de la répartition des fruits de la prospérité et de la capacité des ménages neuchâtelois à faire face à l'augmentation des prix ; et c'est notamment au PS qu'il appartient de le faire !



Laurent Kurth
conseiller d'État

¹ Vu les huit ans et demi passés préalablement au Conseil communal de La Chaux-de-Fonds.

² Soit depuis 1953, alors que la présence du parti au gouvernement ne remonte qu'à 1941.

³ À part les questions liées à l'emploi – séparées de l'économie – maintenues sous la responsabilité de Florence Nater.

Assemblées citoyennes : un laboratoire pour renforcer la démocratie locale

En 2024, plus de la moitié de la population humaine élira ses autorités politiques. Malheureusement, dans bien des pays, le processus démocratique est loin d'être garanti ou subit d'inquiétantes régressions. Le modèle démocratique ne semble plus forcément une évidence ni une exigence indispensable. Si nous avons en Suisse l'immense chance de disposer d'institutions démocratiques solides et pérennes, nous ne pouvons pas les considérer comme un acquis définitif et intangible. La démocratie doit être constamment soignée, entretenue, consolidée voire réinventée, même ici.

À notre modeste échelon, nous pouvons et devons y contribuer : en renforçant les liens entre les citoyen·nes et les autorités politiques ; en rendant la chose publique plus pratique, accessible, transparente et compréhensible pour chacun·e ; en favorisant la participation et l'expression citoyennes ; en améliorant les capacités de débat contradictoire et de dialogue dans la population ; en développant une éducation civique concrète et pratique dès l'école obligatoire ; etc.

Dans ce contexte, une forme à la fois très ancienne et actuelle de participation populaire revêt un grand intérêt : les assemblées citoyennes. D'abord envisagées comme une garantie pour les populations de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin de continuer à prendre part à la vie politique locale, les assemblées citoyennes, introduites en 2023 dans la commune fusionnée de Neuchâtel, sont rapidement apparues comme une opportunité et une plus-value pour tous les habitant·es de la nouvelle commune.

Au nombre de sept pour l'ensemble du territoire communal et réunies deux fois l'an, les assemblées citoyennes de Neuchâtel sont un lieu d'échange, de débat et de propositions entre la population et les autorités communales. Elles permettent à chaque participant·e de soumettre des idées ou des projets de proximité dans la zone géographique de l'assemblée. Elles comportent plusieurs particularités innovantes. Chaque personne résidant dans le secteur concerné peut y prendre part, avec droit de parole et de vote,

selon le principe « une tête une voix », indépendamment de son âge, de son statut ou de sa nationalité. Chaque assemblée est pilotée par un bureau de 5 à 7 personnes, tirées au sort (!) en début de législature, et dispose d'un budget propre. Les assemblées sont soutenues par l'administration communale, qui garantit leur bon fonctionnement. Ainsi, chaque habitant·e peut se réapproprier la réflexion et la discussion sur l'intérêt général de sa collectivité et sur la vie de proximité qu'il ou elle contribue à animer. Les outils à disposition – mandat citoyen, proposition citoyenne, résolution – regroupent de façon efficace et simple les différents modes d'intervention dans le débat public local ; un bel apprentissage civique¹.

L'instauration des assemblées citoyennes à Neuchâtel est réjouissante car elle permet de réinventer la démocratie à l'échelon local. Il faudra peut-être laisser du temps au temps, tenter des expériences et admettre un droit à l'erreur et à l'amélioration, pour que ces assemblées révèlent tout leur potentiel. Véritables laboratoires démocratiques, elles contribuent à renforcer les institutions que nous avons la chance d'avoir. J'encourage chaque camarade à proposer une démarche similaire dans sa commune.

Qui sait : cela pourrait s'avérer une source d'inspiration et faire des émules à l'échelon cantonal, voire au-delà...!



Jonathan Gretillat
conseiller général et député

¹ Détails et documents : neuchatelville.ch/assembleescitoyennes.

Parascolaire : 1 demande = 1 place pour les enfants scolarisés de la 1^{re} à la 8^e année HarmoS

Nos interrogations quant aux besoins dans l'accueil parascolaire à La Grande Béroche sont sur la table depuis plusieurs années déjà. Ces derniers mois, nous avons reçu à plusieurs reprises des courriers de parents adressés au Conseil général ; tous signalent la difficulté à trouver une place en parascolaire pour les enfants de La Grande Béroche. Parallèlement, de nombreuses publications sur les réseaux sociaux ont mis l'accent sur la problématique du manque de places d'accueil. Cette situation est un véritable obstacle ; elle laisse sans solutions beaucoup de parents à la recherche d'une place en structure d'accueil pour leurs enfants. Situation d'autant plus navrante que les données de planification nécessaires sont à disposition (recensement, permis de construire délivrés, nouvelles zones à bâtir, etc.).

Le parascolaire est un maillon indispensable au bon développement sociétal. C'est une partie intégrante de notre vision globale de politique familiale, raison pour laquelle nous avons lancé une initiative communale. (La modification du règlement communal sur les subsides accordés pour les soins dentaires ainsi que l'augmentation du budget attribué et la gratuité des transports publics pour les enfants du cycle 3 habitant notre commune et scolarisés dans notre Cercle scolaire régional des Cerisiers sont deux autres sujets en cours qui correspondent à nos combats politiques en faveur des familles.)

En novembre 2023, le législatif a validé l'arrêté proposé par le Conseil communal, qui s'engage à porter le taux de couverture du parascolaire à 35 %. Cette solution apportée par le Conseil communal avec le soutien de la commission Enfance et Jeunesse va dans la bonne direction, mais n'est pas satisfaisante.

Notre initiative a comme objectif de répondre favorablement à la demande effective en mettant en place une politique d'accueil parascolaire à la hauteur des attentes et des demandes. Le taux de couverture sera fluctuant en fonction des besoins et non plus un refuge répondant aux exigences légales en vigueur. Et

mettra ainsi fin à des inégalités de traitement inacceptables pour les parents et les familles.

Notre initiative demande également la modification du règlement communal actuel en faveur des enfants scolarisés dans le Cercle scolaire régional des Cerisiers et habitant la commune de La Grande Béroche : elle demande d'étendre la portée du parascolaire jusqu'en 8^e HarmoS (et non plus seulement jusqu'en 7^e HarmoS). Soit l'intégration de tout le cycle 2.

Lancée à mi-novembre, l'initiative est à mi-parcours de l'échéance officielle pour son dépôt. Plusieurs actions de terrain ont été entreprises et d'autres mobilisations de nos membres sont prévues. Il est fort appréciable de constater que les habitants sollicités pour soutenir cette initiative la signent volontiers. Cela démontre bien une sensibilité aux réels besoins des parents qui souhaitent travailler mais également de ceux qui se doivent de travailler, même à temps partiel, afin de répondre aux impératifs d'un budget familial soumis à la constante baisse du pouvoir d'achat. Ainsi que la conscience collective des difficultés économiques souvent bien plus marquées que rencontrent un nombre croissant de familles monoparentales.

Une initiative aux requêtes ambitieuses mais utile pour un développement générationnel harmonieux. La Grande Béroche doit rester une commune attractive pour les familles, où il fait bon vivre !



Domenico Camarda
président du PS
La Grande Béroche

Festival12

La proposition m'a été faite de vous parler de l'association dans laquelle j'œuvre en tant que bénévole depuis fin 2021. D'abord comme présidente puis actuellement avec un rôle au sein du comité.

Voici donc un petit résumé de ce qu'est Festival12 et des raisons qui m'ont poussée à m'investir dans cette aventure. D'habitude mes centres d'intérêt sont plutôt tournés vers le social mais je me suis rendu compte que d'organiser des concerts est tout aussi prenant et sérieux.

Festival12 nous emmène dans le monde de la musique en nous faisant découvrir des artistes et des styles musicaux différents. Tel un cirque itinérant, Festival12 a l'ambition de créer des événements partout où il arrive, mais également de fédérer un public autour de ces moments de découvertes musicales et culturelles.



La musique nous accompagne tout au long de notre existence. Il suffit souvent d'entendre quelques notes d'un morceau pour se remémorer un souvenir, un sentiment, une saison de notre vie. La musique live, en particulier, fait partager une expérience: l'émotion, la mise en scène, l'accueil et l'état d'esprit du public comptent autant que la prestation du ou des musicien-nés.

Outre la découverte du monde musical et de ses codes, ce qui m'a aussi attirée dans le concept de l'association, ce sont ses valeurs clés. Valeurs d'ouverture, de simplicité et de partage. Partager les émotions de la musique, découvrir de nouveaux artistes, promouvoir les produits de nos régions. L'écoresponsabilité est une évidence pour Festival12, qui tient à promouvoir les transports en commun et l'économie circulaire, en faisant participer les commerçants de la région.

Durant l'année 2022, nous avons pu organiser 8 événements musicaux. Dans les différentes régions, comme convenu: Cernier, Fleurier, La Chaux-de-Fonds et pour finir Neuchâtel.

En 2023, Festival12 s'est diversifié en proposant aussi des comédies musicales en plein air durant l'été. Qui ont été projetées par tout temps sur la Place du Marché, à Fleurier, et à la piscine du Nid-du-Crô, à Neuchâtel. La saison s'est terminée par un magnifique concert de Phanee de Pool à La Chaux-de-Fonds.

L'année 2024 promet aussi quelques belles découvertes. Pendant la période estivale, Festival12 investira la piscine des Combes, à Boveresse. Au programme, 16 soirées animées par la musique au travers de la projection de comédies musicales et de concerts en début de soirée.

Tout n'est pas facile dans la mise en place d'un concert, il ne suffit pas de trouver une salle et d'avoir une bonne programmation. Il y a une multitude de choses à faire en amont; pour n'en citer que quelques-unes: trouver des sponsors, faire de la publicité, aviser les communes pour la sécurité et surtout réunir une bonne équipe de bénévoles.

Il faut faire preuve de beaucoup d'investissement pour arriver à percer et à se faire connaître dans le milieu de l'évènementiel. Depuis quelques années, l'offre a explosé. Chaque ville, chaque village veut organiser un festival ou un concert.

Mais le jeu en vaut la chandelle. Quel plaisir de voir la joie sur le visage du public lors de ces soirées! L'ambiance et l'enthousiasme des bénévoles, la bonne entente entre les membres de l'association, c'est tout cela qui me fait m'engager pour Festival12.

La culture permet de créer des liens, d'échanger, d'enrichir et de partager.



Nathalie Ebner Cottet
membre PS Val-de-Travers

Le Grand Bérochal Dragan Bunic nous a quittés



Dragan Bunic, homme engagé, fut l'un des artisans de la fusion de La Grande Béroche. Politicien local, juriste de formation et auteur de plusieurs ouvrages, Dragan a été rattrapé par la maladie. Il est décédé le 29 octobre à l'âge de 71 ans.

Dragan Bunic est né à Kotor Varoš, issu d'un couple de petits paysans. Il est d'abord électricien, comptable, puis greffier et juge d'instruction du tribunal de Novi Sad. Quand la guerre commence dans sa patrie, il est menacé de mort et trouve refuge en Suisse. « La Suisse m'a sauvé de la guerre », raconte Dragan Bunic, qui une fois naturalisé suisse n'a pas souhaité demander la double nationalité. « Je suis un peu dégoûté par cette guerre. Quand je retourne voir mes frères, ce n'est plus la même chose. Les gens, les rapports humains ont changé. Le conflit a divisé la population, les criminels ont bafoué la démocratie, ils ont détruit ce que nous avons construit. Je souhaite à ce pays de bien se comporter, d'avancer. » Dragan Bunic, de statut de réfugié politique, se fait naturaliser en Suisse, en 1999. Il épouse ensuite la Gruyérienne Monique Barros. Le couple s'installe à Saint-Aubin-Sauges où il vit entouré de ses nouveaux amis bérochaux.

Son engagement politique

Socialiste engagé, Dragan a milité toute sa vie pour la défense des droits de l'homme. Il a d'ailleurs écrit un ouvrage sur *La justice pénale internationale*, publié en 2003. En 2010, il publie *Criminalistique économique*. Suit *Fédération mondiale*, en 2018, où l'auteur propose la mise en place, dans le cadre de l'ONU, d'un gouvernement mondial, un monde qui vivrait dans la paix. Son dernier ouvrage, *L'Affaire de Daniel Bovek*, est un roman qui se passe en Bosnie centrale, sa patrie d'origine, où Dragan a exorcisé les démons de la guerre civile qui a ravagé sa patrie et où il raconte son arrivée en Suisse et les différents métiers qu'il a pratiqués¹.

Élu au Conseil général de Saint-Aubin-Sauges, il devient par la suite conseiller communal. Avec son ami Jean Fehlbaum, il sera l'un des acteurs de la fusion des communes de la Béroche et de Bevaix. Pour ce faire, il a eu l'idée de créer un mouvement citoyen – l'Association de citoyens de la Béroche – pour mobiliser la population à demander un vote en faveur de la fusion qui deviendra effective en 2018. Élu conseiller général de La Grande Béroche, il mettra à disposition ses compétences de juriste pour l'élaboration des différents règlements de la nouvelle commune. Il écrira avec Jean Fehlbaum un ouvrage intitulé *Fusions bérochales* en 2019 ; celui-ci sera largement distribué auprès des élus et des visiteurs de La Grande Béroche.

Son engagement professionnel

De formation de base d'électricien, Dragan se forme ensuite dans le domaine du droit en Bosnie-Herzégovine. Puis en Suisse, il obtient un doctorat en droit de l'Université de Neuchâtel sous la direction du professeur Pascal Mahon. Au niveau professionnel, Dragan a ainsi pu mettre en pratique ses compétences de juriste aux services des tutelles et des migrations du canton. Il a également fonctionné comme interprète auprès des tribunaux. Atteint fortement dans sa santé depuis plusieurs années, Dragan Bunic a été soutenu par sa femme Monique durant ses nombreux traitements pour lutter contre le cancer. Dragan, de caractère jovial et convivial avec tout le monde, a été un battant. Il a lutté jusqu'au bout dans son amour de la vie mais la mort l'a finalement rattrapé au début de l'automne. Tous nos messages de sympathie s'adressent à sa femme et à sa famille.



André Allisson
membre PS La Grande Béroche

¹ Un article sur cet ouvrage a été publié dans l'édition de *Littoral Région* du 29 septembre 2023.

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

Oui

- J'adhère au **Parti socialiste neuchâtelois**
- Je souhaite recevoir **le point**.

Nom | Prénom

Adresse

NP | Localité

Téléphone | Mobile

Courriel

Inscription à envoyer à l'éditeur

Parti socialiste neuchâtelois

Avenue de la Gare 3 – 2000 Neuchâtel

032 721 11 80

secretariat@psn.ch

www.psn.ch

Impressum

Bulletin adressé aux abonné-es et entités intéressées aux activités du PSN

Rédactrice en chef - Margaux Studer

Graphisme et illustration - Nathan Jucker

Relecture - Johanne Lebel Calame

Impression - Imprimerie de l'Ouest SA

Parution 5 fois par an | Abonnement annuel - 30 francs

Abonnement de soutien - 50 francs

IBAN : CH92 0900 0000 2000 3004 7

PS



Agenda

7

février
19 h

Débat 13^e rente AVS

Muséum, Neuchâtel

8

février

**Séance de préparation
Grand Conseil**

15

février

**Séance de préparation
Grand Conseil**

21

février
19 h

**Formation « Les relations
entre la Suisse et
l'Union européenne »**

22

février
19 h

**Commission
Politique migratoire**
Secrétariat cantonal

9

mars

Congrès cantonal

14

mars

**Séance de préparation
Grand Conseil**

21

mars

**Séance de préparation
Grand Conseil**

👉 Votre agenda en ligne sur
www.psn.ch

P.P.
2000 Neuchâtel




le point.
psn.ch/le-point

